

Politique d'annulation

Des frais seront facturés aux personnes qui voudront annuler leur inscription à l'événement.

Les frais d'annulation sont les suivants :

Période	Frais d'annulation
De la date d'inscription au 17 avril 2025 (31 jours ouvrables ou plus avant l'événement)	Frais d'administration de 50 \$
Du 18 avril au 5 mai 2025 (21 à 30 jours ouvrables avant l'événement)	25 % des frais d'inscription
Du 6 mai au 20 mai 2025 (11 à 20 jours ouvrables avant l'événement)	50 % des frais d'inscription
Dès le 21 mai 2025 (10 jours ouvrables ou moins avant l'événement); inclut le cas où le congressiste n'est pas présent	100 % des frais d'inscription

